

Sainte-Barbe : diplômes et médailles pour les pompiers - Challes

mercredi 14 décembre 2011



Samedi, les pompiers bénévoles de la commune ont fêté leur Sainte patronne. Après le défilé et les dépôts de gerbe aux monuments aux morts, le cortège s'est retrouvé au chaud à la salle polyvalente. En présence du maire, Rémy Legeay et d'un représentant du SDIS. Gilles Bordaiseau, chef de corps, a récapitulé l'activité des pompiers sur l'année, puis procédé à la remise des grades et des médailles.

Changement de grade officialisé pour deux pompiers : Raphaël Bordaiseau est promu sergent et Sébastien Clément caporal-chef (effet au 1^{er} mai 2011).

Puis il a ensuite remis les diplômes obtenus suite à différentes formations effectuées au cours de l'année : Marie Baptiste, Olivier Lejeune, Renaud Tessier, Jean-Michel Bouvier, Melissa Bordaiseau, Romain Boulay.

Enfin la cérémonie s'est terminée par la remise des médailles : vermeil, 25 ans de service, au major Gilles Bordaiseau et au caporal-chef Jean-Louis Besnard. Médaille d'argent, 20 ans de service, pour l'adjudant-chef Jean-Louis Avignon et le caporal Gilbert Bordaiseau.

Tarifs municipaux : + 3 % pour le cimetière en 2012 - Challes

jeudi 15 décembre 2011



En préambule du vote des tarifs 2012, Stéphane Vaucelle, adjoint, a informé les élus de l'avis du trésorier-payeur : « **Notre budget est sain avec des dépenses maîtrisées mais des recettes que n'augmentent pas suffisamment.** »

Tarifs Cimetière. + 3 %. Concession 30 ans, 152 € ; 50 ans, 303 €. Case de columbarium 30 ans, 468 € ; 50 ans, 931 €. Dispersion de cendres, 85 €.

Location des salles. Salle polyvalente. Salle + bar + scène : associations challoise et communautaires, 104 €. Particuliers challois et communautaires, 235 €. Extérieurs, 319 €. Salle + bar + scène + cuisine : associations challoise et communautaires, 242 €. Particuliers challois et communautaires, 353 €. Extérieurs, 448 €. Salle + bar : associations challoise et communautaires, 72 €. Particuliers challois et communautaires, 121 €. Extérieurs, 159 €. Gratuité pour associations challoises et manifestations intercommunautaires si l'activité menée est à but non lucratif.

Salle terrain de sport. But non lucratif, gratuit pour associations challoises. But lucratif : associations challoises, 91 € ; particuliers challois, 131 €.

Salle annexe mairie. Vin d'honneur : associations challoise et communautaires, 33 €. Particuliers challois et communautaires, 48 € ; extérieurs, 85 €. Buffet froid : associations challoise et communautaires, 54 € ; particuliers challois et communautaires, 85 € ; extérieurs, 131 €.

Assainissement. La participation pour raccordement à l'égout passera de 850 € à 1 050 €. L'abonnement de 43 à 44 € et les consommations de 0,93 à 0,94 € le m³.

Chiens errants. La mise au chenil communal de 0 à 3 jours passe de 60 à 80 € et de 5 à 10 € par jour supplémentaire.

Droits de place. Pour les habituels le tarif passe de 25 à 30 € par an. Occasionnels à la journée : sans eau ni électricité : passe de 5 à 10 €. Avec électricité et eau : passe de 15 à 25 €.

Révision loyers communaux. Pour les loyers selon l'indice de la construction : pour le presbytère dont la locataire est Huguette Martinet, le loyer passe de 1 308,68 à 1 374,24 € par an. Pour le local social, dont le locataire est le conseil général, le loyer passe de 45,73 à 47,12 € par an. Pour la maison Fourmy dont le locataire Pierre Villa, représentant la société Viga, le loyer passe de 2 031,63 à 2 055,98 € par an.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagère 2012. Presbytère, 61 € par an ; Le Challes Heureux, Mme Isabelle Menant, 252 € par an ; cabinet médical, Dr Abdelkrim Souidi, 44 € par an.

Subvention exceptionnelle. À la suite de la demande du foyer du collège de Parigné-l'Évêque, le conseil accepte de lui verser une subvention exceptionnelle de 150 €. Elle permettra d'aider au financement d'une partie des séjours pédagogiques et l'achat de matériel divers.

Les écoles de la commune ont fêté Noël

mardi 20 décembre 2011



C'est un spectacle en deux parties qui s'est déroulé ce samedi à la salle polyvalente pour les écoles primaire et maternelle. **« Le nombre d'élèves ayant augmenté depuis quelques années, il a été nécessaire de revoir l'organisation pour des raisons de sécurité »**, précise le directeur Claude Saussereau.

Toutes les classes ont participé au spectacle avec au programme : danse, chants mais aussi théâtre. Tous les enfants ont eu un cadeau. **« Cette nouvelle organisation n'a pas entamé la bonne humeur et la convivialité de cette matinée ponctuée par le passage du Père Noël. »**

À noter également que l'Association de parents d'élèves avait également préparé un marché de Noël.

Effectifs en hausse au club des aînés ruraux - Challes

mercredi 21 décembre 2011



Le club des aînés ruraux, présidé par Martine Chevallier, a réuni 94 de ses adhérents vendredi pour l'assemblée générale.

« **Les effectifs sont plutôt en hausse, en particulier ceux des sympathisants venus des communes avoisinantes, attirés par la dynamique section boules animée par Christian** », indique la présidente Martine Chevallier.

Elle a dressé le bilan d'activité faisant ressortir les multiples occasions qu'ont les aînés de se retrouver au cours de la semaine et tout au long de l'année. Semaine qu'elle résume ainsi: « **Cartes le lundi et vannerie sous les bons conseils d'André et Henri. Mardi, quel que soit le temps, les boulistes sont à l'oeuvre. Mercredi, c'est assouplissement et gym sous la férule bienveillante de Martine Allard-Bédouet. Jeudi, tous en vélo avec Palmyre pour des balades en campagne et enfin, vendredi, journée marche avec des randonnées de 5 et 7 km.** »

Pour 2012, ces activités seront toutes reconduites, sans oublier les repas intercommunalités ainsi que les sorties et voyages. « **Des projets plus particuliers également avec une formation premiers secours avec les pompiers et une information sur l'actualisation du code de la route.** »

Composition du bureau : présidente Martine Chevallier; secrétaire : Christiane Denis. Trésorier : Alain Le Trividic.

Un city-stade équipera la commune en 2012

lundi 26 décembre 2011



Un projet de city-stade, initié par les élus du conseil municipal des jeunes, verra bientôt le jour. Depuis le transfert de la compétence enfance jeunesse à la communauté de communes, le dossier est devenu communautaire. Il sera financé par le Pays du Mans dans le cadre d'un contrat CTU (Contrat de territoire unique) à hauteur de 20 % environ et le reste par la communauté de communes du sud-est du Pays manceau pour un coût estimé de 40 000 à 50 000 €.

« La réflexion, c'est de doter l'ensemble des communes du territoire d'un city-stade, sachant que Changé et Brette-les-Pins en sont équipés mais pas Saint-Mars-d'Outillé ni Parigné-l'Évêque », indique Anthony Bolival, chargé de mission sport et culture.

En ce qui concerne celui de la commune, il sera situé en face de la mairie, derrière la cour de récréation de l'école. D'une surface d'environ 300 m², il mesurera 24 m sur 12 et pourra accueillir, sur un revêtement synthétique, des activités de football, basket, badminton, tennis, volley-ball, handball, sur un espace unique. **« Cet équipement sera mis à la disposition des jeunes en accès libre »**, souligne Rémy Legeay, maire.

L'appel d'offres sera lancé au cours du premier trimestre 2012 pour une ouverture espérée à la rentrée scolaire.